



L'objet de la réunion du 01/12/2010 au sein de la DDFIP à Albi portait sur la généralisation des règles de vie communes au 01/01/2011.

Ainsi, la généralisation des nouvelles règles de vie quotidienne à l'ensemble des agents de la DGFIP sera effective au 01/01/2011 (conférer note du Directeur Général du 24/11/2010). Elles reprendront les dispositions des règles de la circulaire du 6 mars 2009 applicables aux structures fusionnées, et s'appliqueront à l'ensemble des services travaillant selon des horaires administratifs (donc dans toutes les trésoreries du Tarn). Ceci à l'exclusion des agents travaillant dans des services dont l'organisation présente un caractère atypique (CIS, CPS Centre d'encaissement).

La généralisation des nouvelles règles de vie à toutes les trésoreries et à tous les services de la DGFIP du Tarn, à compter du 01/01/2011, sera présentée au prochain Comité Technique Paritaire Départemental du 17 décembre 2010.

Choix du module individuel : le recensement de ces choix devra être finalisé, dans toute la mesure du possible, le 10/12/2010. Quatre modules horaires seront proposés aux agents pour les postes dont les obligations horaires sont de 5 jours et deux modules pour les postes dont les obligations horaires sont de 4.5 jours.

Les 4 modules horaires (pour les postes à 5 j) s'appuient tous sur un socle de 32 jours de congés annuels (Complétés ou non par des jours ARTT selon le module horaire choisi).

CHOIX	DUREE HEBDO	DUREE QUOTID.	JOURS ARTT	CONGES	TOTAL (1)
1	36 h 12	7 h 14	0	32	31
2	37 h 30	7 h 30	8	32	39
3	38 h 00	7 h 36	11	32	42
4	38 h 30	7 h 42	13	32	44

(1) Compte tenu de la déduction d'un jour ARTT au titre de la journée de solidarité

Ci-dessous les 2 choix proposés aux agents dont les obligations horaires sont réparties sur 4.5 jours.

CHOIX	DUREE HEBDO	DUREE QUOTID.	DEMI-JOURNEE	JOURS ARTT	CONGES	TOTAL (1)
1	36 h 00	8 h 00	4 H	1	27.5	27.5
2	37 h 30	8 h 14	4 H 07	7	27.5	33.5

FO DGFIP TARN
 Secrétaire Départemental
 SUAU MICHEL
 PAIERIE DEPARTEMENTALE
 22 rue du roc
 81000 ALBI
 Téléphone : 05-63-54-44-21

FORCE FO
OUVRIERE
www.fo-tresor-sd.fr/081/





(1) Compte tenu de la déduction d'un jour ARTT au titre de la journée de solidarité

Ci-dessous les plages fixes et variables proposées aux agents

	MATIN	APRES MIDI
Plages fixes	de 9 h30 à 11 h 30	14 h à 16 h
Plages variables	7 h 15 à 9 h 30 (1)	16 h à 18 h 45
	ou 7 h 30 à 9 h30 (1)	16 h à 19 h

(1) au choix des agents pour l'une ou l'autre des formules

L'application AGORA (logiciel déjà en service au sein de la filière fiscale) sera généralisée corrélativement, avec l'accès « libre-service » pour les agents. Tous les pointages s'effectueront sur cet applicatif (disparition programmée d'HV2). Par ailleurs, des séances de formation seront organisées début janvier 2011 (0,5 jour pour tous les agents, 1 jour pour les gestionnaires).

L'applicatif AGORA intègre également la gestion des frais de déplacement, mais aussi à moyen terme intégrera les informations relatives aux salaires des personnels. Sur 8 sites l'applicatif sera lié à des badgeuses, les 8 trésoreries concernées sont : la paierie départementale, Albi ville périphérie, Carmaux, Graulhet, Lavaur, Rabastens, Puylaurens, Castres-ville. Les autres trésoreries disposeront d'un ordinateur dédié à AGORA, ou si les sites ne permettent pas de dédier un PC au module, les pointages s'effectueront sur l'ordinateur de travail des agents. Rappel : AGORA est une application web.

Les agents de la trésorerie de Mazamet pointeront sur la badgeuse déjà en service au SIP de Mazamet. Idem pour la trésorerie de Gaillac qui adoptera un ordinateur dédié à AGORA en attendant la mise en œuvre du SIP le 01/04/2011.

La mise en œuvre d'AGORA entraînera la suppression des fiches de congés sur support papier.

La typologie existante de travail hebdomadaire sur 4,5 jours (9 postes dans le Tarn) ne sera pas remise en cause pour les petites structures et postes qui en bénéficient actuellement, mais il n'est plus prévu son extension dans le futur à de nouvelles structures. Néanmoins, les agents conserveront la possibilité de choisir et de revenir au régime de droit commun.

FO DGFIP TARN
Secrétaire Départemental
SUAU MICHEL
PAIERIE DEPARTEMENTALE
22 rue du roc
81000 ALBI
Téléphone : 05-63-54-44-21

FORCE OUVRIERE FO
www.fo-tresor-sd.fr/081/

